

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 20 février 2012

CP 12/02-20

L'an deux mil douze, le 20 février à 17 h 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Étaient présents : MM. Empociello, Massip, Moignard, Albert, Gonzalez, Roger, Roset, Marty, Lavabre, Capayrou et Quéreilhac ;

Excusés ayant donné procuration de vote : MM. Cambon et Descazeaux ;

Excusé : M. Hébral.

**ASSAINISSEMENT DES AGGLOMERATIONS
PROGRAMME 2010**

Le Conseil Général soutient, depuis de nombreuses années, les travaux d'équipement des collectivités, notamment dans le cadre de l'assainissement des agglomérations.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention identiques, à savoir :

- 45% (35 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les réseaux,
- 48 % (38 % subvention principale, 10 % subvention complémentaire) pour les stations.

A ces subventions départementales viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne à partir de ses lignes d'interventions traditionnelles et avec le programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

Afin de conserver des modalités d'intervention aussi justes et rationnelles que possible pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Dans le but, d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrage et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du budget primitif 2000, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris la participation de l'Agence de l'eau :

- 45 % pour les réseaux,
- 48 % pour le traitement,

seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques (contrat de rivière, périmètre de protection...) pouvant faire l'objet de déplaçonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la commission permanente pour réaliser ces ajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010

II - LE PROGRAMME DE L'AGENCE DE L'EAU,

III - LES MONTANTS DÉFINITIFS D'INTERVENTION PROPOSÉS,

IV - LE RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

I - OPÉRATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2010

1 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour des subventions en capital

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Conseil Général			Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	Principale €	Complémentaire €	Total €	
Commune de Castelferrus	Réseau - Extension quartier Le Couvent 2ème tranche	33 043	11 565 (35 %)	3 304 (10 %)	14 869 (45 %)	31/05/10
Commune de Dunes	Station - Accroissement des capacités de traitement par la pose d'aérateurs	41 170	15 644 (38 %)	4 117 (10 %)	19 761 (48 %)	28/11/11
Commune de Féneyrols	Réseau - Extension dans le bourg	9 416	3 296 (35 %)	941 (10 %)	4 237 (45 %)	31/05/10
Commune de Golfech	Réseaux					31/05/10
	- Extension avenue du Midi, de Camp Barrat à Pont de Roux	46 312	16 209	4 631	20 840	
	- Extension rue des tilleuls, rue des cèdres, place des tilleuls pour la nouvelle gendarmerie	24 072	8 425	2 407	10 832	
	TOTAL :	70 384	24 634 (35 %)	7 038 (10 %)	31 672 (45%)	
Commune de Lamothe - Capdeville	Réseau - Mise en séparatif au sud du village	49 572	17 350 (35%)	4 957 (10%)	22 307 (45 %)	31/05/10
Commune de Lizac	Réseau - Extension du réseau dans le bourg	20 126	7 044 (35 %)	2 012 (10 %)	9 056 (45 %)	31/05/10
Commune de Montbeton	Station - Aménagements pour déshydratation des boues des stations d'Albefeulle et Villemade	35 100	13 338 (38 %)	3 510 (10 %)	16 848 (48 %)	31/05/10
Commune d'Orgueil	Réseau - Extension sur la RD 930	100 000	35 000 (35 %)	10 000 (10 %)	45 000 (45 %)	31/05/10
Commune de Réalville	Station - Agrandissement de la station à 990 EH	32 380	12 304 (38%)	3 238 (10%)	15 542 (48%)	31/05/10
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Nègrepelisse - Extension pour le nouveau stade au lieu dit Lauzel	73 000	25 550 (35 %)	7 300 (10 %)	32 850 (45 %)	31/05/10
Syndicat Intercommunal Epuration Eaux Usées Région de Grisolles	Réseaux					27/09/10
	- à Bessens - Extension pour une Zone artisanale	140 000	49 000	14 000	63 000	
	- à Grisolles - Extension secteur Coste Grande	95 000	33 250	9 500	42 750	
	TOTAL :	235 000	82 250 (35 %)	23 500 (10 %)	105 750 (45 %)	
Total 2010 - Subventions en capital		699 191	247 975	69 917	317 892	

2 - Opérations retenues sur des crédits Départementaux pour une subvention en annuités

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subvention du Conseil Général en Annuités €	Dates de décision de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT		
Commune de Castelsarrasin	Matières de vidange - Construction d'une unité de traitement de 16 000 m ³	1 750 000	1 391 253 (79,50 %)	20/07/11
Commune de La-Ville-Dieu-du-Temple	Réseau - Extension de la collecte secteur de Bel Air et de Meuzaguel	838 816	377 467 (45 %)	
Commune de Miramont-de-Quercy	Station - construction d'une station d'épuration de 170 EH	103 586	49 721 (48 %)	21/02/11
	Réseau - Construction d'un réseau d'assainissement dans le bourg	464 114	208 851 (45 %)	
	TOTAL :	567 700	258 572	
Total 2010 Subventions en Annuités		3 156 516	2 027 292	

II - INTERVENTIONS DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE SUR LES DOSSIERS RETENUS EN PROGRAMMATION 2010

Maître d'Ouvrage	Opérations		Subventions Agence de l'Eau Crédits traditionnels + Crédits SUR
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Commune de La-Ville-Dieu-du-Temple	Réseau - Extension de la collecte secteur de Bel Air et de Meuzaguel	723 319	253 160
	TOTAL	723 319	253 160

III - MONTANTS DÉFINITIFS PROPOSÉS POUR L'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL, SUITE AUX DÉCISIONS D'AIDE DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

Maitre d'Ouvrage	Opérations		Subventions du Département €
	Nature des travaux	Dépense éligible € HT	
Commune de La-Ville-Dieu-du-Temple (*)	Réseau - Extension de la collecte secteur de Bel Air et de Meuzaguel	723 319	72 332
	TOTAL	723 319	72 332

(*) Après passation des marchés, le coût d'opération a été ramené à 723 319 € HT

IV - RÉCAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION DU CONSEIL GÉNÉRAL

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPALE article 204142 sous-fonction 61 ASAG	COMPLÉMENTAIRE article 204142 sous-fonction 61 ASAC	ANNUITÉS article 204142 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Commune de La-Ville-Dieu-du-Temple	Réseau - Extension de la collecte secteur de Bel Air et de Meuzaguel	---	---	72 332
TOTAL		---	---	72 332

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition ci-dessus qui consiste à la diminution de la subvention en annuités (article 204142 - sous fonction 61), suite au positionnement de l'agence de bassin.

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 21 avril 2011 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide comme suit la diminution de la subvention en annuités (article 204142- sous-fonction 61) suite au positionnement de l'agence de bassin :

PROGRAMMATION 2010		PROGRAMME DÉPARTEMENTAL		
BÉNÉFICIAIRES	OPÉRATIONS	PRINCIPALE article 204142 sous-fonction 61 ASAG	COMPLÉMENTAIRE article 204142 sous-fonction 61 ASAC	ANNUITÉS article 204142 sous-fonction 61
		Montant	Montant	Montant
Commune de La-Ville-Dieu-du-Temple	Réseau - Extension de la collecte secteur de Bel Air et de Meuzaguel	---	---	72 332
TOTAL		---	---	72 332

Adopté à l'unanimité.

Le Président,